

EN DIRECT DE LA MAIRIE

« Pendant cette crise inédite, nous assistons à de belles actions de solidarité sur notre commune : réalisation de masques en tissu répondant aux normes AFNOR avec l'aide des bénévoles, livraisons d'urgence par les commerces, animations avec les associations et l'ALAE... Au nom du Conseil municipal, je tiens à remercier chaleureusement tous les acteurs (bénévoles, professionnels, associations...) qui œuvrent pour venir en aide aux plus fragiles et qui font en sorte de rendre cette période de confinement un peu moins difficile à vivre pour nos habitants. Vous avez été très nombreux à répondre à nos appels et à agir, chacun à son échelle, pour lutter contre cette crise sanitaire. Malgré le déconfinement progressif qui se profile, j'invite chacun d'entre vous à continuer cet effort en respectant les mesures sanitaires. Nous faisons face à encore beaucoup d'incertitudes pour les mois à venir, mais soyez assurés que nous faisons tout notre possible pour répondre à vos besoins tout en assurant la sécurité de tous. Prenez soin de vous. » Michel BOURCIER – Maire de Val d'Erdre-Auxence

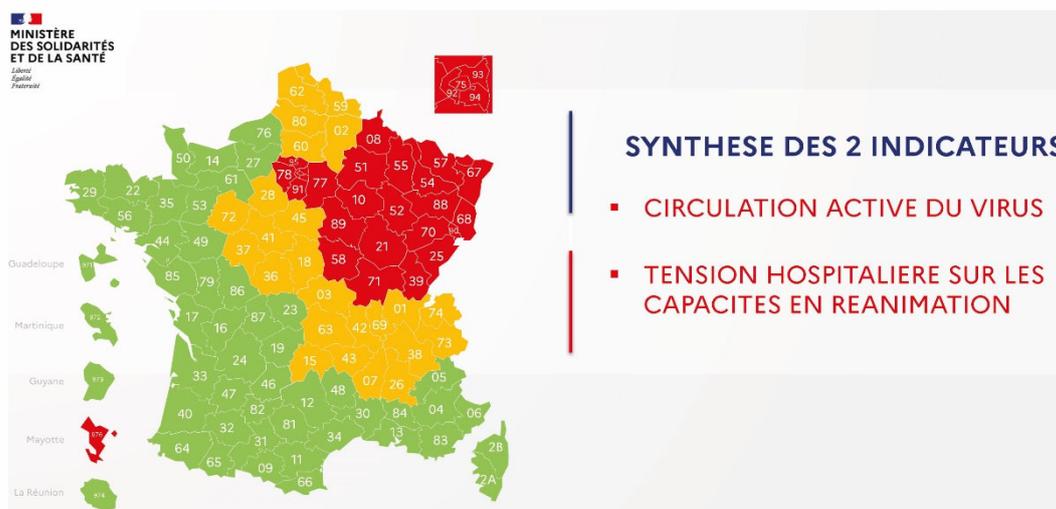
DÉCONFINEMENT PROGRESSIF : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Le 28 avril, le Premier ministre a présenté à l'Assemblée nationale le plan de déconfinement progressif. Ce plan de déconfinement va se déployer à partir du 11 mai en fonction des spécificités territoriales. L'épidémie de Covid-19 ne circule pas de la même façon dans le pays, le déconfinement sera donc plus strict voire repoussé dans certains départements.

Pour cela, le ministère de la santé a déterminé trois critères (le taux de cas de contaminations dans la population, le nombre de places disponibles à l'hôpital et la possibilité de tester rapidement la population) permettant d'évaluer le niveau de menace par département et de définir une **carte du déconfinement**. Cette carte différenciera les départements « verts » prêts pour le déconfinement du 11 mai, et les départements « rouges » qui n'ont pas atteint les seuils d'exigence pour que le déconfinement s'y applique dès le 11 mai. Cette carte est mise en ligne sur le site du ministère de la santé depuis le 30 avril et actualisée tous les jours pour cristalliser les résultats le 7 mai.



État des lieux au 5 mai 2020 :



Les grandes dates à venir :

- **Judi 7 mai** : la décision > Édouard Philippe a été clair : à ce jour, il n'est pas certain que le pays sera déconfiné le 11 mai : « Si les indicateurs ne sont pas au rendez-vous, nous ne déconfinerons pas le 11 mai », car le gouvernement veut éviter d'avoir à « reconfiner » le pays quelques semaines plus tard. L'indicateur principal sera le nombre de nouveaux cas quotidiens. S'il devait repartir à la hausse du fait d'un relâchement des comportements, et si le nombre de cas quotidiens était supérieur à 3 000, le déconfinement pourrait être reporté.
- **Lundi 11 mai** : le début du déconfinement > Si la décision de déconfiner progressivement le pays est confirmée le 7 mai, le déconfinement débutera à partir du lundi 11 mai. Les déplacements seront alors à nouveau autorisés dans un rayon de 100 km sans avoir besoin d'être muni d'une attestation de déplacement dérogatoire. Au-delà de 100 km, les déplacements resteront interdits sauf en cas de motif impérieux familial ou professionnel.
- **Mardi 2 juin** : la deuxième étape > Toute une série de décisions sera prise avant le 2 juin, si une deuxième vague épidémique ne se dessine pas d'ici là. Ces décisions concerneront notamment les lycées, les restaurants et bars, les cérémonies religieuses, les musées, les cinémas, les concerts, les salles des fêtes, les plages, les vacances, etc.
- **Septembre** : les grands rassemblements > Cette date concerne une éventuelle reprise des événements rassemblant plus de 5 000 personnes (festivals, salons professionnels...). Ce n'est également pas avant septembre que pourront, éventuellement, reprendre les compétitions de sport professionnel.

Val d'Erdre Auxence

LE DÉCONFINEMENT DE A À Z

Bars	Restent fermés Décision pour le 2 juin	Musées (grands)	Restent fermés Décision pour le 2 juin
Bibliothèques	Réouverture le 11 mai	Parcs et jardins	Réouverture le 11 mai uniquement dans les départements «verts»
Cafés	Restent fermés Décision pour le 2 juin	Plages	Restent fermés Décision pour le 2 juin
Centres commerciaux (> 40 000m²)	Possibilité de poursuite de la fermeture, décision préfet	Rassemblements	Autorisés le 11 mai, 10 personnes maximum
Cérémonies religieuses	Pas avant le 2 juin	Restaurants	Restent fermés Décision pour le 2 juin
Cérémonies d'inhumation	Déjà possibles, limitées à 20 personnes	Salles de concert	Restent fermées Décision pour le 2 juin
Chômage partiel	Prolongé jusqu'au 1 ^{er} juin	Salles des fêtes / polyvalentes	Restent fermées Décision pour le 2 juin
Cimetières	Ouverture au public le 11 mai	Sport (individuel en plein air)	Autorisé le 11 mai
Cinémas	Restent fermés Décision pour le 2 juin	Sport (lieux couverts, collectifs et de contact)	Restent interdits Décision pour le 2 juin
Collèges	Réouverture progressive à partir du 18 mai	Sport (compétitions professionnelles)	Fin de la saison, reprise en septembre au plus tôt
Commerces	Réouverture le 11 mai	Taxis	Déjà autorisés. Masque obligatoire en l'absence de séparation plexiglas.
Crèches	Réouverture le 11 mai	Théâtres	Restent fermés Décision pour le 2 juin
Écoles élémentaires	Réouverture le 11 mai	Transports scolaires	Reprent le 11 mai, mesures barrières obligatoires
Festivals	+ de 5000 personnes : interdits jusqu'en septembre	Transports (locaux)	Reprent le 11 mai, mesures barrières obligatoires
Grands événements	+ de 5000 personnes : interdits jusqu'en septembre	Transports (> 100 km)	Interdits sauf motif impérieux familial ou professionnel
Lieux de culte	Déjà autorisés	Universités	Fermées jusqu'en septembre
Lycées	Restent fermés Décision pour le 2 juin	Vacances (organisation)	Décision pour le 2 juin
Marchés	Ouverture de droit dès le 11 mai, possibilité d'interdiction par le maire ou le préfet	VTC	Déjà autorisés. Masque obligatoire en l'absence de séparation plexiglas.
Mariages	Reportés sauf urgence		
Maternelles	Réouverture le 11 mai		
Médiathèques	Réouverture le 11 mai		
Musées (petits)	Réouverture le 11 mai		

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2020 - LES DÉCISIONS LIÉES À LA CRISE SANITAIRE :

Retrouvez prochainement le compte-rendu complet du conseil municipal sur www.val-erdre-auxence.fr/deliberations/

- **Exonération partielle et totale des loyers communaux pour les commerces de Val d'Erdre-Auxence** : Afin de soutenir un maximum de commerçants pendant l'état de crise sanitaire, les élus du Conseil Municipal ont décidé d'exonérer de loyers des locaux dont la commune est propriétaire. Ainsi, il a été décidé une exonération totale de loyers et pour une durée de 3 mois pour les commerces qui ont été contraints de stopper leurs activités. Il a également été proposé une exonération partielle à hauteur de 50% et pour une durée de 3 mois pour les commerces dont l'activité a été ralentie par l'état d'urgence sanitaire.
- **Projet d'aides aux entreprises – Fonds local de solidarité aux commerces et entreprises de proximité** : Face à la conjoncture économique inédite, le gouvernement a mis en place des mesures exceptionnelles pour affronter la crise économique. La Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA) souhaite contribuer à ces mesures en proposant la création d'un fonds local de solidarité aux commerces et entreprises de proximité d'un million d'euros financé par la CCVHA à hauteur de 500 000 € et par les communes membres pour 500 000 €. Ce fonds devrait concerner les activités de restauration, débits de boissons, coiffeurs, esthéticiennes, fleuristes et auto-écoles. Les élus de Val d'Erdre-Auxence ont décidé de contribuer au financement de ce fonds porté par la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou à hauteur de 13,80 € par habitant soit environ une contribution communale de 67 000 €.
- **Annulation des subventions aux associations liées à de l'événementiel** : Compte tenu de la situation de crise sanitaire, tous les évènements et manifestations sont annulés pour la saison à venir. Certaines associations communales sont justement bénéficiaires d'une subvention communale pour les aider à organiser un évènement, une manifestation. Les élus du Conseil Municipal ont décidé de revenir sur l'octroi de ces subventions directement liées à de l'événementiel. Cette mesure concerne 3 associations : Zik'O Camp, Le Comité des Fêtes et Corpros.
- **Diminution des indemnités pour les élus de Val d'Erdre-Auxence** : Par souci de solidarité avec les entreprises et les administrés touchés par la crise sanitaire exceptionnelle, le Maire de la commune a proposé à l'ensemble des conseillers de voter une délibération afin de diminuer leurs indemnités de fonction à compter du 20 mars : moins 20% pour les maires, maires délégués et adjointes aux affaires scolaires ; moins 30% pour les autres adjoints ; fin des indemnités pour les conseillers délégués ; maintien des indemnités pour les élus aux affaires sociales et à l'informatique/téléphonie. Cette proposition a été acceptée.

ÉCOLES : Les écoles privées et publiques de Val d'Erdre-Auxence rouvriront à compter du jeudi 14 mai (sauf avis contraire du Premier ministre le 7 mai) sous réserve du respect du protocole sanitaire en vigueur. Les familles des élèves seront informées des modalités via un courrier des directeurs de chaque école.

DISTRIBUTION DE MASQUES DE PROTECTION AUX HABITANTS :

- La mairie de Val d'Erdre-Auxence et le CCAS ont organisé une opération de confection de masques de protection en tissu. Toutes les personnes de la commune âgées de plus de 65 ans ont d'ores et déjà reçu deux masques par personne. Si vous avez plus de 65 ans et que vous n'avez pas reçu vos masques, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie au 02 41 77 41 87.
- La mairie va également fournir des masques en tissu à **l'ensemble des habitants âgés de 18 à 64 ans** (2 masques/personne). Une première distribution va s'effectuer courant de la semaine prochaine sous forme de permanences dans chaque commune déléguée. Pour retirer les masques, vous devrez vous présenter muni d'un **justificatif de domicile**. **Chaque personne devra venir seule et retirer les masques nécessaires à l'ensemble de sa famille**. Les permanences :
À La Cornuaille : Du lundi 11 au vendredi 15 mai de 10h à 12h à la mairie.
Au Louroux-Béconnais : Du mardi 12 au lundi 18 mai (sauf samedi et dimanche) de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30 à la mairie.
À Villemoisan : Lundi 11 et jeudi 14 mai de 16h à 18h ; mardi 12 et vendredi 15 mai de 10h à 12h à la salle de l'Auxence.
Nous vous demandons de faire preuve de compréhension et de patience car toute la population ne pourra pas recevoir des masques lors de cette première distribution. Une nouvelle commande de masques en tissu est en cours afin de doter l'ensemble de la population. Une information complémentaire sur le retrait de ces masques sera communiquée dès que possible.



75^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DE 1945 :

En raison de l'épidémie de coronavirus, la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale, prévue initialement le 8 mai n'aura pas lieu. Pour marquer ce 75^{ème} anniversaire et rendre hommage aux victimes, **la mairie invite les habitants de Val d'Erdre-Auxence qui le souhaitent à réaliser une création sur le thème de la paix et/ou de la liberté et à l'afficher aux fenêtres le vendredi 8 mai**. L'objectif est de rendre hommage aux hommes et aux femmes qui ont donné leur vie pour défendre notre liberté mais également de saluer l'action de tous ces héros de l'ombre qui se battent pour surmonter la crise sanitaire actuelle (soignants, forces de l'ordre, bénévoles...). N'hésitez pas à nous envoyer une photographie de vos réalisations sur la page Facebook « Mairie de Val d'Erdre-Auxence » ou par mail à communication@val-erdre-auxence.fr.

PLUVIOMÉTRIE : 100 mm et 13 jours de pluie en mars ; 46 mm en avril.

ASSOCIATIONS

BIBLIOTHÈQUE DE LA CORNUAILLE : La bibliothèque est ouverte deux jours par semaine : le mercredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h. Nouveauté : dès juin, les bénévoles de la bibliothèque vous accueilleront également tous les premiers mercredis du mois de 10h à 12h.

DIVERS

TOUTÉBON (La Cornuaille) : Vente directe de charcuterie fermière tous les jeudis de 16h à 18h, 7 rue du Moulin à La Cornuaille, jusqu'à fin juillet. Pour tous renseignements : 02 40 96 17 22 ou commande@toutebon.com

C DANS L'HAIR (La Cornuaille) : Le salon ouvre ses portes à partir du lundi 11 mai, avec toutes les conditions sanitaires mises en place (port du masque, gel hydro alcoolique...). Une charte sera à l'entrée du salon, merci de la lire et de la respecter pour le bien de tous. Le salon sera ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 8h à 17h (sauf jour férié) pour les 15 premiers jours dans un premier temps, afin de vous permettre d'avoir des rendez-vous plus facilement. Il y aura beaucoup de demandes, soyez patient et compréhensif, je ferai mon maximum. Contact : 02 41 92 79 14.

MARCHÉ BIO DU LUNDI SOIR (Le Louroux-Béconnais) : Actuellement il y a uniquement de la vente de pain entre 17h30 et 18h30, sur le côté de la mairie déléguée du Louroux-Béconnais. Commande préalable recommandée : par mail à contact@fournil-milandrie.fr ou par téléphone ou SMS au 06 67 89 62 13 ou sur place. Quelques pains sont en vente sans commande chaque lundi.

FOURNIL DE LA MILANDRIE (Le Louroux-Béconnais) : Le fournil sera fermé le samedi 23 mai pendant le pont de l'Ascension.

L'ANGE FLEURI (Le Louroux-Béconnais) : La boutique est fermée pour le moment mais il est maintenant possible de faire un drive sur rendez-vous ou de vous faire livrer à votre domicile (devant votre porte ; livraison gratuite au Louroux-Béconnais). N'hésitez pas à passer commande par téléphone (24 à 48h à l'avance). Contact : 07 64 35 08 37.

CABINET D'OSTÉOPATHIE (Le Louroux-Béconnais) : Suite aux nouvelles instructions, le cabinet d'ostéopathie de Monsieur Martineau rouvre ses portes à partir du lundi 11 mai (avec quelques précautions : port du masque, mains désinfectées, etc.). Vous pouvez prendre rendez-vous dès maintenant par téléphone au 06 27 74 63 95.

ANNONCES :

- Particulier recherche couturière qui confectionne et vend des masques en tissu pour 4 masques adultes et 1 masque enfant. Contact : Madame Darcy au 06 67 64 01 99 ou darcy.aurelie@yahoo.fr
- À louer : maison avec 5 chambres dans le centre bourg du Louroux-Béconnais avec grand terrain attenant. Disponible de suite. Loyer 750€. Contact : Monsieur Chevillard au 06 13 83 13 01.
- À louer : maison de plain-pied de 90 m² située rue de l'Hermitage au Louroux-Béconnais. Maison neuve comprenant 3 chambres, petit jardin, garage de 25m². Chauffage au poêle à granulés. Disponible à partir de début mars. Loyer 750€/mois. Contact : Monsieur Noyer au 06 69 60 24 10.

PROCHAIN FLASH : le mercredi 20 mai 2020

Dépôt des annonces : fm@val-erdre-auxence.fr / Date limite : le vendredi 15 mai 2020

INFORMATION

CORONAVIRUS (COVID-19)

BESOIN D'AIDE ?

Vous avez des questions, des problèmes ou des inquiétudes liés au Coronavirus ? Vous avez besoin d'être aidé ou écouté ?

Appelez le **0 800 130 000**



appel anonyme et gratuit, disponible 24h/24, 7j/7

Pour les personnes sourdes et malentendantes : www.gouvernement.fr/info-coronavirus/espace-handicap

URGENCES

15 SAMU

17 POLICE SECOURS

18 SAPEURS-POMPIERS

114 NUMÉRO D'URGENCE

Pour les personnes sourdes et malentendantes

Appels gratuits, disponibles 24h/24, 7j/7

VICTIMES OU TMOINS DE VIOLENCES

ENFANTS EN DANGER ?

119 gratuit, 24h/24, 7j/7

allo119.gouv.fr

VIOLENCES DANS LE COUPLE, VIOLENCES SEXUELLES ?

3919

numéro d'écoute gratuit, 7j/7 de 9h à 19h

URGENCES par SMS **114**

arrêtonslesviolences.gouv.fr

vous pouvez aussi trouver de l'aide dans les pharmacies et dans certains centres commerciaux.

VIOLENCES SUR DES PERSONNES ÂGÉES ET/OU EN SITUATION DE HANDICAP ?

3977

Numéro d'écoute, du lundi au vendredi de 9h à 19h, prix d'un appel local

VOUS PENSEZ AVOIR LE CORONAVIRUS ?

VOUS AVEZ DE LA TOUX ET DE LA FIÈVRE ?

Appelez votre médecin.

VOUS AVEZ DU MAL À RESPIRER OU ÊTES ESSOUFLÉ ?

Appelez immédiatement

le SAMU **15**

114

NUMÉRO D'URGENCE

Pour les personnes sourdes et malentendantes

PARENTS

VOUS ÊTES INQUIETS POUR VOS PROCHES, POUR VOTRE FAMILLE ?

0 800 130 000

ÉCOLE À LA MAISON

En cas de questions ou de besoin, appelez l'enseignant de votre enfant ou la direction de l'école.

PENSION ALIMENTAIRE : VOTRE EX-CONJOINT NE VOUS A PAS VERSÉ LA PENSION ALIMENTAIRE FIXÉE LÉGALEMENT ?

Contactez votre Caisse d'allocations familiales (CAF) ou la Caisse de mutualité sociale agricole : pension-alimentaire.caf.fr

ÉTUDIANTS

VOUS ÊTES ÉTUDIANT ET AVEZ DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES ?

0 806 000 278

Du lundi au vendredi de 9h à 17h, prix d'un appel local

etudiant.gouv.fr

Vous pouvez aussi contacter votre établissement

VOUS ÊTES UN ÉTUDIANT ULTRAMARIN ACTUELLEMENT DANS L'HEXAGONE ET AVEZ BESOIN D'AIDE ?

0 800 130 000

outremersolidaires.gouv.fr

PERSONNES SANS-ABRI

DES SOLUTIONS EXISTENT. SI VOUS CONNAISSEZ UNE PERSONNE SANS-ABRI, VOUS POUVEZ L'AIDER :

besoin d'hébergement :

appelez le

Samu social **115**

besoin d'une aide alimentaire :

appelez votre mairie ou le

0 800 130 000

RELIGIONS

DES SERVICES D'ÉCOUTE SPIRITUELLE ONT ÉTÉ MIS EN PLACE PAR PLUSIEURS RELIGIONS (BOUDDHISTE, CATHOLIQUE, JUIVE, MUSULMANE, ORTHODOXE, PROTÉSTANTE).

Si vous souhaitez être mis en relation avec un de ces services :

0 800 130 000

appel anonyme et gratuit, disponible 24h/24, 7j/7

AUTRES QUESTIONS MÉDICALES

VOUS AVEZ DES VACCINS À FAIRE POUR VOS ENFANTS ? DES EXAMENS ? VOUS SOUFFREZ D'UNE MALADIE CHRONIQUE OU ÊTES MALADE ?

Il est important de consulter ou d'appeler votre médecin en cas de besoin. Continuez à prendre vos traitements si vous en avez.

En cas d'urgence médicale :

Appelez immédiatement le SAMU **15**

114

NUMÉRO D'URGENCE

Pour les personnes sourdes et malentendantes

SEXUALITÉ, INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE (IVG)

0 800 08 11 11

Appel anonyme et gratuit, lundi au samedi de 9h à 20h

ivg.gouv.fr

VOUS AVEZ DES PROBLÈMES D'ADDICTIONS (TABAC, DROGUES, ALCOOL...) ?

Ces problèmes s'aggravent en cette période ?

0 800 130 000

appel anonyme et gratuit, disponible 24h/24, 7j/7

ACHATS

VOUS NE POUVEZ PAS VOUS DÉPLACER ET AVEZ BESOIN D'AIDE POUR FAIRE VOS COURSES, ACHETER DES MÉDICAMENTS ?

Appelez votre mairie ou une association de proximité

ou trouvez de l'aide au **0 800 130 000**

PERSONNES ÂGÉES OU EN SITUATION DE HANDICAP

VOUS AVEZ BESOIN D'UNE AIDE PARTICULIÈRE ?

Appelez votre mairie ou une association de proximité

ou appelez le **0 800 130 000**

DEUIL

VOUS TRAVERSEZ UNE PÉRIODE DE DEUIL ET SOUHAITEZ EN PARLER ?

0 800 130 000

appel anonyme et gratuit, disponible 24h/24, 7j/7

DÉMARCHES SUR INTERNET

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE POUR UTILISER INTERNET ? (DÉMARCHES ADMINISTRATIVES...)

0 800 130 000

LOYER

VOUS AVEZ DES DIFFICULTÉS À PAYER VOTRE LOYER CE MOIS-CI ?

0 800 130 000

VERSEMENT DES ALLOCATIONS

VOUS TOUCHEZ DES AIDES SOCIALES ?

Pendant la crise, les aides sociales (RSA, RSO, AAH, AEEH et APL) vous sont versées sous forme d'avances si vous ne pouvez pas actualiser vos droits.

UNE AIDE EXCEPTIONNELLE DE SOLIDARITÉ

sera automatiquement versée à partir du 15 mai :

- Toutes les familles qui bénéficient du revenu de solidarité active (RSA) ou de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) : **150 € par famille + 100 € supplémentaires par enfant à charge.**
- Toutes les familles bénéficiaires des aides personnelles au logement (APL) qui ne touchent pas le RSA ou l'ASS : **100 € par enfant à charge.**

CHÔMAGE

Si vous arrivez en fin de droit depuis le 12 mars 2020, alors vos droits sont prolongés jusqu'à la fin du confinement. Attention ! Il faut continuer à s'actualiser, comme d'habitude, avant le 15 de chaque mois pour que ce prolongement soit valable.

Plus d'informations :

3949

sur l'application ou le site internet pole-emploi.fr.

Comment fonctionne le **0 800 130 000** ?

L'Etat a mis en place un numéro d'aide anonyme et gratuit à l'occasion de la crise que nous traversons. Son service est rendu possible grâce à la mobilisation de nombreuses associations et organisations : Croix-Rouge Ecoute, Croix-Rouge Chez Vous, SOS Amitié, SOS Confinement, Asso SPS, Ecoute Covid-19, Enfance et Covid, Net Ecoute, Ecoute Infos Familiales, Psychologues sans frontières, SOS Parentalité, Allo Parents Bébé, Fédération Jumeaux et Plus, Empreintes, Planning Familial, Agence du Numérique, Agence Nationale pour l'Information sur le Logement, Impôts Service, Alcool Info Service, Drogues Info Service, Tabac Info Service, Joueurs Info Service, Fédération 3977, Violences Femmes Info, Allô Enfance Maltraitée, Cellule Eglise Orthodoxe, Cellule Eglise Protestante, Cellule Eglise Catholique, Cellule Culte Juif, Cellule Culte Musulman, Cellule Culte Bouddhiste, Délégation interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'Outre-Mer et la visibilité des Outre-Mer, Fédération Grandir Ensemble, Conseil national consultatif des personnes handicapées, Association nationale des centres régionaux d'études, d'actions et d'informations, Autisme Info Service, Groupement national des centres ressources autisme, la FEDEHL.